

DEPARTEMENT <b>VAUCLUSE</b>
ARRONDISSEMENT <b>APT</b>
<b>DELIBERATION</b> <b>N°2025/020</b>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
  
*DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF*  
**425 CHEMIN DU PERUSIER**  
**84 300 TAILLADES**

**SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025**

**DELIBERATION**  
**AFFICHEE LE :**

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	6
VOTES POUR	6
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

**PRESENTS :** Mr HONORAT GUY Président  
**Syndic titulaire :** DEVINE Marc – BOURNE Véran - LIENS Charles  
**Excusés :** OLIVIER Denis – BOUCHET Jean-Claude  
**Syndic suppléant :** CAPELLO Jean Pierre – PECOULT Rémi  
**Excusée :** PELISSIER Laurence

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq septembre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Objet :** DEMANDE DE SUBVENTION – EXPERIMENTATION DE DISPOSITIF HYDROECONOME SUR LA STATION DE POMPAGE DE VIDALE – COMMUNE DES TAILLADES

=====

**LE PRESIDENT EXPOSE :** Dans le cadre du contrat de canal n° 2, l'ASCO du Cabedan Neuf souhaite réaliser la mise en place d'une filtration sur la station de pompage de Vidale, sur la commune de Taillades.

Le projet prévoit d'équiper la station de pompage de filtres automatiques à rétro lavage, dont les capacités seraient de 60 L/s et 20 L/s, pour un diamètre de coupure de 100 µm.

Le montant des travaux est estimé à 60 000 euros H.T.

Le budget prévisionnel de ces travaux est de 60 000.00 euros HT. Le financement serait le suivant :

- AE RM ET C	70.0 %	42 000.00 euros
- CONSEIL DEPARTEMENTAL 84	10.0 %	6 000.00 euros
- AUTOFINANCEMENT	20.0 %	12 000.00 euros

**Oui l'exposé du Président :** la commission syndicale approuve le complément de demande de subvention pour la mise en place d'une filtration sur la station de pompage de Vidale, pour un montant de 60 000.00 € HT et le plan de financement de l'opération associé et décide de soumettre cette décision à l'approbation de de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

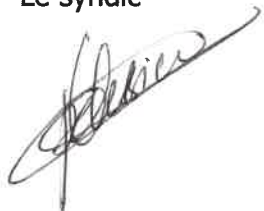
Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Le syndic

Le Président

Mr HONORAT GUY

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le
ID : 084-298401712-20250925-2025_020-DE




**ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF**  
425, Chemin du Pérusier  
84300 LES TAILLADES

